



REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Circulaire Ministérielle N° 38/2020 du 27 OCT. 2020

A

**Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Universités,
Monsieur le Directeur Général de la Direction Générale des Etudes Technologiques (DGET),
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux centraux du Ministère,
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Doyens des Etablissements d'Enseignement
Supérieur et de Recherche**

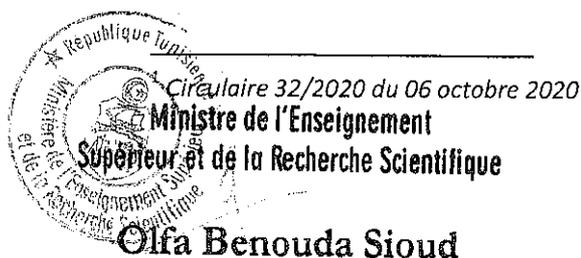
Objet: Fonds Structurants pour le développement de dispositifs d'enseignement en ligne en réponse à la pandémie COVID-19, PAQ COVID-19.

Avec la pandémie de la Covid-19, notre système d'enseignement supérieur tunisien fait face à des défis majeurs :

- Maintenir les prestations pédagogiques et administratives à travers la formation à distance¹, la numérisation, le développement d'infrastructures et moyens adéquats, la préservation des droits d'accès à la formation et l'apprentissage pour tous et en particulier pour les groupes les plus vulnérables;
- Se prémunir d'éventuelles nouvelles vagues de COVID-19 et préparer un système d'ESRS plus résilient vis-à-vis des éventuelles crises à venir.

En plus de relever ces défis, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique saisit ce contexte comme une réelle opportunité pour réviser des aspects clés de notre système d'ESRS, comme améliorer la qualité de la formation et de l'apprentissage, innover dans le domaine de la pédagogie et renforcer davantage l'employabilité des jeunes étudiants, notamment face à l'impact économique de la pandémie.

La Tunisie et notre système d'ESRS disposent de plusieurs atouts pour atteindre ces objectifs :



- Des universités publiques qui ont récemment développé leurs plans d'orientation stratégique et qui ont affiché clairement leurs priorités, notamment en termes d'e-administration, de systèmes d'information, de pédagogie numérique et d'infrastructure.
- Une université virtuelle qui, dans le cadre de sa mission, soutient de manière systémique la mise en place de la stratégie nationale de l'enseignement virtuel en Tunisie impulsée en 2002 et qui, plus particulièrement, conduit l'installation d'un éco système numérique adéquat et participe au renforcement des capacités de tous les acteurs dans le domaine de la numérisation de l'enseignement
- L'émergence d'initiatives innovantes -nombreuses et de qualité- en termes de formation à distance, de valorisation des résultats de la recherche et d'innovation.

Dans ce contexte, le MESRS engage un nouveau fonds structurant, le « PAQ-COVID-19 » dont l'objet est d'apporter un appui ponctuel aux universités et aux Etablissements d'enseignement supérieur à la suite des défis engendrés par la Covid-19. Il s'agit d'un fonds qui devrait permettre de répondre rapidement aux exigences d'enseignement à distance dans de meilleures conditions en cas d'aggravation à court terme de la situation liée à la Covid-19 ou encore en cas de nouvelles crises notamment sanitaires.

Le PAQ-COVID-19 s'adresse aux universités publiques et au réseau des Instituts Supérieurs d'Etudes Technologiques représenté par la Direction générale des Etudes Technologiques. Il vient renforcer des programmes et initiatives existants, notamment les PAQ-DGSU et DGSE.

Compte tenu de l'importance que revêt cet appel à propositions, mesdames et messieurs les Président(e)s d'Universités , monsieur le Directeur Général de la DGET et mesdames et messieurs les Doyens et Directeurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont invités à tout mettre en œuvre pour le succès de cette nouvelle initiative et construire ensemble un système d'enseignement supérieur résilient.

Avec mes vœux de plein succès aux candidats !



**Ministre de l'Enseignement
 Supérieur et de la Recherche Scientifique**
Oula Benouda Sioud